



Assemblée générale

Distr. générale
9 août 2002
Français
Original: anglais

Cinquante-septième session

Point 88 b) de l'ordre du jour provisoire*

Développement durable et coopération économique internationale

Intégration des économies en transition à l'économie mondiale**

Rapport du Secrétaire général

* A/57/150.

** Le document a été présenté en retard aux services de conférence, sans la note explicative exigée par l'Assemblée générale, au paragraphe 8 de sa résolution 53/208 B, en cas de soumission tardive d'un rapport aux services de conférence.



Résumé

Le présent rapport donne un aperçu des progrès réalisés en ce qui concerne l'intégration des économies en transition à l'économie mondiale. Il examine les difficultés auxquelles elles doivent faire face et les progrès qu'elles ont accomplis. Il analyse l'évolution macroéconomique, les efforts entrepris pour créer un secteur privé, en partie par la privatisation, et le degré de succès avec lequel ces économies ont su attirer les investissements étrangers directs (IED). Le rapport examine également la dette extérieure de ces pays et les progrès réalisés en matière de libéralisation du commerce. Il souligne l'importance de conclure des accords commerciaux avec les autres économies en transition et des tierces parties, en particulier l'Union européenne (UE).

Les économies en transition ont réalisé des progrès considérables, souvent dans des conditions difficiles, dans leurs efforts pour s'intégrer à l'économie mondiale. Cependant, dans certaines, notamment parmi les pays de la Communauté d'États indépendants (CEI), les progrès ont été ardues et une assistance internationale reste nécessaire pour leur permettre de participer pleinement à l'économie mondiale. Une assistance est également nécessaire pour permettre aux pays sortant de situations de conflit de réussir leur transition et de connaître un développement pacifique.

I. Introduction

1. Dans sa résolution 55/191 du 29 janvier 2001, l'Assemblée générale a réaffirmé la nécessité d'intégrer pleinement l'économie des pays en transition à l'économie mondiale, ainsi qu'elle l'avait demandé dans des résolutions antérieures, et noté les progrès accomplis par ces pays pour atteindre cet objectif dans la stabilité macroéconomique par le biais de réformes structurelles. L'Assemblée générale a également reconnu les difficultés qu'éprouvent les pays en transition à relever les défis de la mondialisation, la nécessité de créer des conditions qui favorisent l'accès aux marchés des exportations de ces pays et le rôle important que l'investissement étranger devrait y jouer.

2. Dans la même résolution, l'Assemblée générale demandait aux organismes des Nations Unies de continuer à mener des activités analytiques et à fournir aux gouvernements des pays en transition des conseils et une assistance technique sur les structures sociales et politiques nécessaires pour que puissent être menées à bien des réformes donnant la prééminence aux lois du marché et que soient ainsi maintenues les tendances favorables observées dans le développement économique et social de ces pays. Les rapports antérieurs ont couvert le rôle du système des Nations Unies dans ces domaines (voir A/55/188, A/53/336 et Add.1 et A/51/285).

3. L'Assemblée a prié le Secrétaire général de lui présenter, pour examen à sa cinquante-septième session, un rapport sur l'application de la résolution 55/191, en s'attachant en particulier à présenter une analyse qui permette de mesurer les progrès accomplis vers l'intégration des pays en transition à l'économie mondiale. Le présent rapport fait suite à cette demande.

II. Évolution macroéconomique

4. Après 1989, les gouvernements des pays en transition ont décidé que leurs relations économiques avec le reste du monde seraient fondées sur les principes normaux du marché¹. Les agents économiques privés seraient autorisés à créer leurs propres entreprises, à acheter et vendre à des clients nationaux et étrangers et à accepter des prêts et des investissements directs de la part d'investisseurs nationaux et étrangers. Pour sa part, l'État se retirerait de la propriété directe des moyens de production en transmettant à des agents du secteur privé le contrôle de ces moyens de production. On attendrait cependant de lui qu'il renforce les institutions, notamment des systèmes de sécurité sociale indépendants des lieux de travail et des mécanismes et dispositions réglementaires pour protéger les droits de propriété, qui contribuent au fonctionnement de l'économie de marché. Une transformation profonde devait, de ce fait, se produire dans tous les domaines de la vie économique.

5. Ce passage d'une économie planifiée à une économie de marché s'est accompagné d'une récession majeure du fait que les industries qui n'étaient pas en mesure de fonctionner dans un environnement de marché ont été obligées de se contracter et de procéder à des licenciements. Cette récession avait, dans une certaine mesure, été prévue par de nombreux dirigeants, car on pouvait s'attendre à ce que la transition d'une économie planifiée centralisée à une économie de marché prenne des années et que nombre de ses avantages n'apparaissent que progressivement. La promptitude avec laquelle les différents pays se sont relevés de

cette récession de transformation a dépendu de nombreux facteurs, y compris leur situation de départ, leur héritage historique, leur position géographique et leur proximité de marchés importants.

6. Pour l'ensemble du groupe des pays d'Europe centrale et orientale, la première année de redressement économique a été 1994 (voir tableau 1). Dans beaucoup de pays de l'Europe du Sud-Est², le redressement a été plus lent et souvent davantage interrompu que dans les autres pays. Dans les pays baltes, la croissance a repris en 1995, avec toutefois un recul en 1999. De 1995 à 2001, le taux moyen de croissance de ces pays a été de 4,2 %.

Tableau 1.
Économies en transition : taux de croissance du PIB réel, 1993-2002
 (Évolution annuelle en pourcentage)^a

	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001 ^b	2002 ^c
Économies en transition	-6,7	-7,2	-0,6	-0,1	2,2	-0,7	3,0	6,3	4,4	3,5
États d'Europe centrale et orientale et										
États baltes	-1,9	3,6	5,5	4,1	3,5	2,7	1,3	3,9	2,9	2,7
États d'Europe centrale et orientale	-1,2	4,0	5,7	4,1	3,3	2,6	1,4	3,9	2,7	2,6
Albanie	9,7	8,3	13,3	9,0	-7,0	8,0	7,3	7,8	6,5	6,0
Bulgarie	-1,4	1,8	2,8	-10,2	-7,0	3,5	2,4	5,8	4,0	3,4
Croatie	-8,0	5,9	6,8	5,9	6,8	2,5	-0,4	3,7	3,2	2,7
Ex-République yougoslave de Macédoine	-9,0	-1,9	-1,2	0,7	1,5	2,9	2,7	5,1	-4,6	3,0
Hongrie	-0,6	3,1	1,4	1,4	4,6	4,9	4,2	5,2	3,8	3,6
Pologne	3,8	5,1	7,1	6,0	6,9	4,8	4,1	4,0	1,1	1,2
République tchèque	0,0	2,2	6,0	4,3	-0,8	-1,2	-0,4	2,9	3,6	3,6
Roumanie	1,6	3,9	7,1	4,0	-6,1	-5,4	-3,2	1,8	5,3	3,6
Slovaquie	-3,6	4,8	7,0	6,5	6,5	4,1	1,9	2,2	3,3	3,4
Slovénie	2,9	5,3	4,2	3,5	4,5	3,8	5,2	4,6	3,0	3,0
Yougoslavie	-30,8	2,7	6,0	5,9	7,4	2,5	-19,3	5,0	5,5	5,0
États baltes	-14,2	-4,7	2,2	4,1	8,5	4,6	-1,7	5,4	6,3	4,1
Estonie	-9,0	-2,0	4,3	3,9	10,6	4,7	-1,1	6,4	5,4	4,0
Lettonie	-14,9	0,6	-0,8	3,3	8,6	3,9	1,1	6,6	7,6	5,0
Lituanie	-16,2	-9,8	3,3	4,7	7,3	5,1	-4,2	3,9	5,9	3,5
Communauté d'États indépendants	-9,4	-13,7	-5,1	-3,5	1,0	-3,7	4,7	8,5	5,7	4,2
Arménie	-14,8	5,4	6,9	5,9	3,3	7,3	3,3	6,0	9,6	5,5
Azerbaïdjan	-23,1	-19,7	-11,8	1,3	5,8	10,0	7,4	11,1	9,9	8,0
Bélarus	-7,6	-12,6	-10,4	2,8	11,4	8,4	3,4	5,8	4,1	2,0
Fédération de Russie	-8,7	-12,7	-4,1	-3,5	0,8	-4,9	5,4	9,0	5,0	4,0
Géorgie	-25,4	-11,4	2,4	10,5	10,8	2,9	2,9	1,8	4,5	5,0
Kazakhstan	-9,2	-12,6	-8,2	0,5	1,7	-1,9	1,7	9,6	13,2	7,0
Kirghizistan	-16,0	-20,1	-5,4	-7,1	9,9	2,1	3,6	5,0	5,3	4,5
Ouzbékistan	-2,3	-4,2	-0,9	1,6	2,5	4,4	4,4	4,0	4,5	2,5

	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001 ^b	2002 ^c
République de Moldova	-1,2	-31,2	-1,4	-7,8	1,3	-6,5	-4,4	1,9	6,1	3,5
Tadjikistan	-11,0	-18,9	-12,5	-4,4	1,7	5,3	3,7	8,3	10,2	6,0
Turkménistan ^d	-10,0	-17,3	-7,2	-6,7	-11,3	5,0	16,0	17,6	20,5	15,0
Ukraine	-14,2	-23,0	-12,2	-10,0	-3,0	-1,9	-0,4	5,8	9,0	5,0

Source: Secrétariat de l'ONU, Département des affaires économiques et sociales, d'après des données de la Commission économique pour l'Europe.

^a Calculé sous forme de moyenne pondérée des taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) de chaque pays, la pondération étant fondée sur le PIB aux prix et aux taux de change de 1995.

^b Chiffres en partie estimés.

^c Prévisions fondées en partie sur le projet Link.

^d La fiabilité des chiffres relatifs au Turkménistan est douteuse du fait que les procédures de déflation n'ont pas été bien documentées.

7. Les pays membres de la Communauté d'États indépendants (CEI) ont eu un système de planification centralisée pendant plus longtemps et ont subi l'éclatement d'un État unitaire. Le redressement y a été plus difficile. Ce n'est qu'à partir de 1999, avec la reprise économique dans la Fédération de Russie, que leur croissance a repris. La Fédération de Russie a bénéficié de la hausse des prix du pétrole depuis 2000, d'une réforme politique et de l'augmentation de la demande intérieure. La croissance économique de la région s'est ralentie, passant de 8,5 % en 2000 à 5,7 % en 2001. Ce n'est qu'en 2000 (soit plus d'une décennie après le début de la transition), que les économies de tous les pays membres de la CEI ont crû simultanément. Dans le même temps, le produit intérieur brut (PIB) a diminué dans nombre de ces pays.

8. Le recul de l'inflation constitue également une indication du fait que les économies en transition commencent à fonctionner comme des économies de marché normales : celle-ci y est tombée de plus de 800% en 1993 pour l'ensemble du groupe (avec des variations allant de 20 % à près de 5 000 % dans certains pays) à moins de 15 % en 2001 (cf. tableau 2). Dans la plupart des économies en transition, les taux d'inflation sont restés inférieurs à 10 % en 2001. On prévoit qu'ils baisseront encore en 2002, quatre pays seulement devant avoir une inflation supérieure à 20 %³.

Tableau 2
Économies en transition : inflation des prix à la consommation, 1993-2002.
 (Évolution annuelle en pourcentage)

	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001 ^a	2002 ^b
Économies en transition^c	838,3	412,6	145,1	41,1	38,3	21,9	50,6	19,6	14,6	12,0
États d'Europe centrale et orientale et États baltes^c	149,5	45,0	25,8	25,2	66,9	16,6	11,7	12,3	9,0	6,4
États d'Europe centrale et orientale^c	146,2	44,6	25,5	25,4	69,4	17,0	12,1	12,7	9,3	6,6
Albanie	85,0	21,5	8,0	12,7	33,1	20,3	-0,1	0,0	3,1	4,0
Bulgarie	72,9	96,2	62,0	121,7	1 058,3	18,7	2,6	10,2	7,3	7,9
Croatie	1 516,6	97,5	2,0	3,6	3,7	5,9	4,3	6,4	5,0	4,8
Ex-République yougoslave de Macédoine	353,1	126,6	16,4	2,5	0,9	-1,4	-1,3	6,6	5,2	2,0
Hongrie	22,6	19,1	28,5	23,6	18,4	14,2	10,1	9,9	9,2	5,9
Pologne	36,9	33,2	28,1	19,8	15,1	11,7	7,4	10,2	5,5	3,5
République tchèque	20,8	10,0	9,1	8,9	8,4	10,6	2,1	3,9	4,7	3,8
Roumanie	256,2	137,1	32,2	38,8	154,9	59,3	45,9	45,7	34,5	24,0
Slovaquie	23,1	13,4	10,0	6,1	6,1	6,7	10,5	12,0	7,1	4,0
Slovénie	31,7	21,0	13,5	9,9	8,4	8,1	6,3	9,0	8,4	7,0
Yougoslavie	.. ^d	.. ^d	71,8	90,5	23,2	30,4	44,1	75,7	90,0	24,0
États baltes	232,2	54,2	32,1	22,0	9,3	6,3	2,0	2,3	2,8	3,4
Estonie	89,6	47,9	28,9	23,1	11,1	10,6	3,5	3,9	5,8	4,5
Lettonie	109,1	35,7	25,0	17,7	8,5	4,7	2,4	2,8	2,5	3,2
Lituanie	410,1	72,0	39,5	24,7	8,8	5,1	0,8	1,0	1,3	3,0
Communauté d'États indépendants	1 321,0	670,4	232,4	52,8	17,3	25,8	79,1	24,8	18,5	16,0
Arménie	3 731,8	4 964,0	175,5	18,7	13,8	8,7	0,7	-0,8	3,0	3,5
Azerbaïdjan	1 129,7	1 663,9	411,5	19,8	3,6	-0,8	-8,6	1,8	2,0	2,0
Biélarus	1 190,9	2 219,6	709,3	52,7	63,9	73,2	293,7	168,9	61,0	50,0
Fédération de Russie	875,0	309,0	197,4	47,8	14,7	27,8	85,7	20,8	18,6	16,0
Géorgie	4 084,9	22 286,1	261,4	39,4	7,1	3,5	19,3	4,2	5,0	4,0
Kazakhstan	1 662,7	1 880,1	176,3	39,2	17,5	7,3	8,4	13,4	8,0	6,5
Kirghizistan	1 208,7	278,1	42,9	31,3	23,4	10,3	35,7	18,7	7,0	6,0
Ouzbékistan	1 231,8	1 910,2	304,6	54,0	58,8	17,7	29,0	24,9	26,6	25,0
République de Moldova	1 751,0	486,4	29,9	23,5	11,8	7,7	39,3	31,3	10,0	10,0

	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001 ^a	2002 ^b
Tadjikistan	2 884,8	350,3	682,1	422,4	85,4	43,1	27,5	32,9	37,0	10,0
Turkménistan ^d	3 128,4	2 719,5	1 105,3	714,0	83,7	16,8	23,5	7,0	8,2	9,0
Ukraine	4 734,9	891,2	376,7	80,2	15,9	10,6	22,7	28,2	12,0	11,0

Source: Secrétariat de l'ONU, Département des affaires économiques et sociales, d'après des données de la Commission économique pour l'Europe.

^a Chiffres en partie estimés.

^b Prévisions.

^c À l'exclusion de la Yougoslavie en 1993 et 1994.

^d Taux annuels d'hyperinflation de plus de 1 000 milliards pour cent.

III. Développement du secteur privé

9. Pour que les pays en transition puissent s'intégrer au reste du monde, il était important de les transformer en pays à économie de marché, dans lesquels le contrôle des moyens de production serait entre des mains privées. Deux méthodes ont été essentiellement utilisées pour y créer un secteur privé : la privatisation d'entreprises d'État existantes et la création de nouvelles entreprises. Selon la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, 95 % des nouvelles sociétés des pays en transition sont de petites et moyennes entreprises⁴. Ces sociétés, dont les activités sont souvent à forte densité de main-d'œuvre et qui réagissent à l'évolution de la demande à court terme, ont joué un rôle critique dans le processus de réorganisation économique des pays en transition. Elles montrent qu'une économie de marché permettant aux entrepreneurs de créer leurs propres entreprises se met en place. Cependant, à l'heure actuelle, elles ne sont pas aussi vitales pour l'intégration de ces pays à l'économie mondiale que les grandes entreprises. Ces dernières ont attiré la plupart des investissements étrangers directs (IED) et se sont montrées plus aptes à se lancer dans le commerce international.

10. Malgré des revers occasionnels, la plupart des pays en transition ont réussi à mettre en œuvre des programmes de privatisation et contribué ainsi à la création d'un secteur privé. C'est là un résultat de première importance. Sans un tel progrès, ces pays n'auraient pas été considérés comme des pays à économie de marché par leurs partenaires commerciaux et ceux qui sont candidats à l'adhésion à l'Union Européenne n'auraient pas rempli l'une des conditions de base pour en devenir membres.

11. Il est difficile de mesurer la réussite de la privatisation; cependant, alors qu'en 1989 presque toutes les entreprises des pays en transition étaient entre les mains de l'État, au milieu de 1997 le secteur privé intervenait pour plus de 50 % dans le PIB de 15 des 27 pays en transition⁵. Au milieu de 2001, le nombre de pays atteignant ce chiffre était de 21 et, dans six d'entre eux, la part du secteur privé était supérieure à 75 % (cf. tableau 3). Cependant, on peut mesurer le chemin que certains pays ont encore à parcourir pour devenir des économies de marché véritables au fait que dans six d'entre eux le secteur privé n'intervenait encore que pour moins de la moitié du PIB⁶

Tableau 3
Part du secteur privé dans le PIB au milieu de 2001

<i>Part du PIB (en pourcentage)</i>	<i>Pays</i>
75 et plus	Albanie, Estonie, Hongrie, Pologne, République tchèque, Slovaquie
50 à 74,9	Arménie, Azerbaïdjan, Bulgarie, Croatie, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizistan, Lettonie, Lituanie, République de Moldova, Roumanie, Slovénie, Ukraine,
Moins de 50	Bélarus, Bosnie-Herzégovine, Yougoslavie, Tadjikistan, Turkménistan, Ouzbékistan

Source : Banque européenne pour la reconstruction et le développement, *Transition Report Update 2001* (Londres, 2001).

12. Cependant, la part du secteur privé dans le PIB ou dans le nombre total d'entreprises n'est pas toujours un indicateur précis du développement du secteur privé, car l'ingérence du gouvernement dans les activités des entreprises privées peut varier considérablement d'un pays à l'autre. Dans certains cas, une entreprise officiellement privée peut encore être sous le contrôle effectif de l'État. Sur la base de divers indicateurs, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement a classé les pays en transition selon les progrès qu'ils ont accomplis en matière de privatisation à grande échelle. En 2001, aucun n'a reçu la note maximale de 4+, qui correspond aux normes et performances propres aux économies industrielles avancées, mais la République tchèque, l'Estonie, la Hongrie et la Slovaquie s'en sont approchées en obtenant la note 4 (cf. tableau 4)⁶.

Tableau 4.

Quelques indicateurs de la BERD relatifs aux progrès de la transition^a

<i>Note</i>	<i>Privatisation: à grande échelle^b</i>	<i>Système commercial et de contrôle des changes^c</i>
Inférieure à 3	Albanie, Azerbaïdjan, Bélarus, Bosnie-Herzégovine, Ouzbékistan, Tadjikistan, Turkménistan, Yougoslavie	Bélarus, Fédération de Russie, Ouzbékistan, Turkménistan
Comprise entre 3 et 4	Arménie, Bulgarie, Croatie, ex-République yougoslave de Macédoine. Fédération de Russie, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizistan, Lettonie, Lituanie, Pologne, République de Moldova, Roumanie, Slovénie, Ukraine	Azerbaïdjan, Bosnie-Herzégovine, Kazakhstan, Tadjikistan, Ukraine, Yougoslavie
Égale ou supérieure à 4	Estonie, Hongrie, République tchèque, Slovénie	Albanie, Arménie, Bulgarie, Croatie, Estonie, ex-République yougoslave de Macédoine. Géorgie, Hongrie, Kirghizistan, Lettonie, Lituanie, Pologne, République de Moldova, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie

Source : Banque européenne pour la reconstruction et le développement, *Transition Report Update 2001* (Londres, 2001).

^a Le système de classification de la Banque est fondé sur une échelle allant de 1 à 4+; pour une description détaillée de celui-ci, voir Banque européenne pour la reconstruction et le développement, *Transition Report Update 2001* (Londres, 2001).

^b La note 1 correspond à « peu de propriété privée » et la note 4+ à « Normes et performances propres aux économies industrielles avancées : plus de 75 % des moyens des entreprises entre des mains privées et gestion des entreprises efficace ».

^c La note 1 correspond à « contrôles généralisés des importations et/ou des exportations ou accès légal à des devises très limité » et la note 4+ à « normes et performances propres aux économies industrielles avancées : élimination de la plupart des obstacles tarifaires; membre de l'OMC ».

13. Les pays en transition ont utilisé diverses méthodes de privatisation, leur choix dépendant de la situation économique de départ et de considérations sociopolitiques. On peut ranger la plupart des méthodes utilisées dans l'une des catégories suivantes : rachat par la direction et/ou le personnel, privatisation de masse, émission d'actions sur le marché de la bourse et vente directe. Chaque pays a

généralement appliqué plusieurs méthodes : celles-ci ont fréquemment varié selon le secteur et, parfois, l'importance relative d'une méthode particulière s'est modifiée à mesure que la transition a progressé. Les différentes méthodes ont produit des résultats différents quant à la capacité des entreprises à opérer de manière rentable et à collaborer avec d'autres entreprises, y compris des partenaires étrangers.

14. La méthode de la vente directe, si elle est mise en œuvre de manière adéquate, contribue à attirer des investisseurs stratégiques, qui peuvent gérer les avoirs efficacement et apporter des fonds pour moderniser l'entreprise. Elle permet aussi aux gouvernements de réaliser des recettes. Cette méthode a été très utilisée en Estonie et en Hongrie. Cette dernière a commencé très tôt à vendre aux investisseurs étrangers, du fait qu'elle avait déjà mis en place un cadre institutionnel et juridique pour le nouveau système d'économie de marché. Cette privatisation précoce a permis qu'une restructuration profonde ait lieu plus tôt que dans les trois autres pays de Visegrad (République tchèque, Pologne et Slovaquie).

15. Les ventes directes ont également été importantes au Kazakhstan, dans la Fédération de Russie, en Slovénie et dans plusieurs autres pays. L'insuffisance des capitaux intérieurs disponibles pour de tels achats et, par voie de conséquence, le faible intérêt qui leur était porté à l'intérieur de ces pays ont constitué l'un des problèmes de cette approche. Les investisseurs étrangers, de leur côté, n'étaient parfois pas prêts à prendre de tels engagements en raison du peu de transparence au niveau des entreprises.

16. De nombreux problèmes subsistent de l'époque de la privatisation et, dans certains pays, l'État devra encore se dessaisir de certains de ses avoirs avant qu'ils puissent s'intégrer pleinement à l'économie mondiale comme des pays dont l'économie fonctionne en gros selon les principes du marché. Cependant, dans la plupart des pays, le contrôle par l'État des moyens de production a été réduit au point qu'il est réaliste de s'attendre à ce que le secteur privé soit le moteur principal de la croissance future. En l'espace d'une décennie, un secteur privé a été créé dont on peut attendre que la recherche du profit soit la principale motivation des décisions d'investissement. C'est un résultat majeur, malgré la controverse qui entoure encore la manière dont celui-ci a été obtenu dans plusieurs pays et l'injustice qui a permis à des groupes privilégiés de prendre le contrôle de certains avoirs, en particulier dans le domaine des ressources naturelles, à des prix que beaucoup considèrent comme très inférieurs à leur valeur marchande.

IV. Investissements étrangers directs

17. Les politiques visant à promouvoir la croissance du secteur privé ont été l'un des principaux facteurs qui ont contribué à attirer les IED dans les pays en transition. Ces investissements ont porté sur l'achat partiel ou total d'entreprises privatisées, l'expansion d'entreprises privées existantes ou la création d'entreprises entièrement nouvelles.

18. Les flux d'IED ont contribué à intégrer ces pays à l'économie mondiale. La CNUCED a relevé que les IED devenaient un lien essentiel entre les économies nationales ainsi qu'un catalyseur de la croissance des investissements intérieurs et de la compétitivité des entreprises⁷. La Commission économique pour l'Europe a souligné que l'importance des IED ne résidait pas seulement dans la fourniture d'un financement pour l'acquisition d'usines et d'équipements nouveaux, mais également

dans le transfert de technologies et de formes d'organisation depuis des pays relativement plus avancés sur le plan technique⁸.

19. L'accélération de la privatisation et l'ouverture accrue aux investissements étrangers ont accéléré l'afflux d'IED dans plusieurs pays, qui avaient attiré moins de capitaux étrangers au début et au milieu des années 1990. Ainsi, à la fin de 1996, la Bulgarie avait attiré moins de 500 millions de dollars d'IED, soit environ 55 dollars par habitant, en grande partie en raison de problèmes macroéconomiques, notamment une inflation élevée et la lenteur des réformes, y compris un processus de privatisation timide. Le gouvernement qui est arrivé au pouvoir à la suite de la crise de 1996-1997 a accéléré la privatisation. En 1997, la mise en place de la commission de la monnaie a contribué à la stabilisation des prix, laquelle, combinée avec la privatisation de grandes entreprises dans les secteurs de la chimie, de la pétrochimie et de la métallurgie ainsi que de banques, a entraîné une augmentation marquée des IED, dont le montant cumulé s'établissait à 4 milliards de dollars à la fin de 2001⁹.

20. La Slovaquie est elle aussi un pays en transition qui avait attiré peu d'IED jusqu'à la fin des années 90, essentiellement en raison de sa politique de privatisation, considérée comme défavorable aux investisseurs étrangers. À la fin de 1997, le montant cumulé des IED reçus par la Slovaquie s'élevait à 1,65 milliard de dollars, soit légèrement plus de 300 dollars par habitant, ce qui la plaçait loin derrière la Hongrie et la République tchèque⁹. Le Gouvernement qui est entré en fonction en 1998 a reconnu les avantages des investissements étrangers en termes d'afflux de capitaux et de savoir-faire et a dépolitisé le processus de privatisation. À la fin de 2001, le montant cumulé des IED s'établissait à 6,3 milliards de dollars.

21. Certains pays ont mis en place des incitations spécifiques pour attirer les investissements. La République tchèque, la Roumanie et la Slovaquie ont introduit des abattements fiscaux pour les projets d'investissement dépassant certains seuils afin d'attirer des investissements importants. L'objectif était de donner une impulsion aux fournisseurs nationaux et d'encourager les transferts de technologies. En République tchèque et en Slovaquie, la mise en place de ces politiques, en 1997 et 1998 respectivement, a fait que les IED non liées à la privatisation ont plus que doublé. La Pologne et la Hongrie ont créé des zones économiques spéciales bénéficiant de dégrèvements fiscaux et d'exemptions de droits de douane pour attirer les investissements dans des zones géographiques spécifiques. Comme incitations autres que fiscales, les pays en transition ont également eu recours à des subventions à l'emploi (couvrant les coûts des formations de recyclage) et à une aide en matière d'infrastructure et d'aménagement des sites.

22. On peut juger de la mesure dans laquelle les pays en transition ont réussi à attirer des IED en comparant les entrées nettes d'IED, exprimées en pourcentage du PIB, aux chiffres correspondants des pays en développement. Pour la Fédération de Russie, ces chiffres sont indiqués séparément de ceux des autres pays en transition du fait qu'elle a suivi un schéma très différent. Dans les autres pays, les IED sont passés de pratiquement zéro avant la transition à près de 5 % du PIB en 2000 (cf. figure 1). Depuis 1995, en pourcentage du PIB, les pays en transition ont systématiquement reçus plus d'IED que les pays en développement.

Figure 1

Sources : CNUCED, World Investment Report 2001 : Promoting Linkages (Publication des Nations Unies, Numéro de vente E.01.II.D.12); Banque mondiale, Global Development Finance (Washington, D.C.), analyse et tableaux récapitulatifs, 1991-2002; et FMI, Balance of Payments statistics et International Financial statistics (Washington, D.C.).

23. Les pays baltes dans leur ensemble ont attiré davantage d'IED, en pourcentage de leur PIB, que les pays d'Europe centrale et orientale. Les IED ont représenté plus de 5 % du PIB de l'Estonie et de la Lettonie et plus de 3,5 % de celui de la Lituanie. En Europe centrale et orientale, seules la République tchèque et la Hongrie ont dépassé le seuil de 5 %.

24. Dans les pays baltes et dans les pays d'Europe centrale et orientale, les IED ont été attirés essentiellement par les faibles coûts de production, la proximité de l'UE et l'amélioration du climat des affaires. Ces pays ont eu tendance à recevoir davantage d'IED par habitant que les pays membres de la CEI (cf. figure 2). La République tchèque a reçu plus de 2 000 dollars d'IED par habitant au cours de la période 1993-2000 et la Hongrie et l'Estonie 1 800 et 1 500 dollars, respectivement. Le Kazakhstan et l'Azerbaïdjan venaient en tête du groupe de la CEI avec 530 et 490 dollars d'IED par habitant, respectivement.

Figure 2
**Économies en transition : Investissements étrangers directs
reçus de 1993 à 2000, par pays.**

Source : CNUCED, *World Investment Report 2001 : Promoting Linkages* (Publication des Nations Unies, Numéro de vente :E.01.II.D.12); Commission économique pour l'Europe, *Étude sur la situation économique de l'Europe 2002 No 1* (Publication des Nations Unies, Numéro de vente : E.02.II.E.7); et Banque mondiale, *World Development Indicators 2002* (Washington, D.C.).

25. Les pays de la CEI ont attiré des IED pour la mise en valeur de leurs abondantes ressources naturelles. L'Azerbaïdjan a reçu le plus d'IED en pourcentage de son PIB : près de 12 % au cours de la période 1993-2000. Le Turkménistan et le Kazakhstan figurent également en bonne place. Les chiffres modestes de certains pays de la CEI, tant en valeur absolue par habitant qu'en pourcentage du PIB, indiquent qu'il reste encore des progrès considérables à accomplir avant qu'ils attirent des IED commensurés à leurs possibilités.

26. Les prises de participations et les investissements étrangers dans les institutions financières contribuent à apporter des capitaux étrangers dans d'autres secteurs et à faciliter le commerce international. L'afflux massif de capitaux étrangers dans le secteur bancaire de nombreux pays d'Europe centrale et orientale et dans les États baltes a joué un rôle majeur dans l'intégration rapide de ces pays à l'économie mondiale. En Estonie, les banques étrangères contrôlent aujourd'hui plus de 95 % de tous les avoirs des banques commerciales. En Hongrie et en Pologne, ces pourcentages atteignent 75 et 70 %, respectivement⁹.

27. D'autres institutions financières telles que les bourses, ont également attiré des participations étrangères ou été associées à des bourses étrangères, ce qui en a facilité l'intégration. La bourse estonienne a récemment été raccordée au système d'échange de la bourse d'Helsinki. En mai 2001, le propriétaire de cette dernière a pris une participation majoritaire dans la bourse de Tallin. On prévoit que cela aura pour effet de conférer une certaine visibilité aux entreprises estoniennes et de la liquidité à leurs actions.

28. On a considéré qu'il était bénéfique que des entreprises soient détenues par des étrangers; ainsi, ce sont des entreprises contrôlées par des investisseurs étrangers qui mènent le redressement économique aussi bien en République tchèque qu'en Slovaquie et stimulent la production et les exportations, tout en accordant souvent à leurs employés des salaires supérieurs à la moyenne. La possession des terres par des étrangers s'est révélée moins populaire : les restrictions qui y sont apportées sont l'une des questions en cours de discussion dans les négociations pour l'admission de pays d'Europe centrale et orientale dans l'Union européenne. Nombre de ces pays craignent que l'abolition de ces restrictions n'entraîne des achats massifs de terres par les étrangers, ce qu'ils estiment non souhaitable.

V. Dette

29. Les pays ayant un important potentiel économique, mais ne disposant pas de capitaux à des fins d'investissement peuvent avoir la possibilité d'emprunter à l'étranger pour financer le développement de leurs capacités. Celui-ci doit ensuite leur permettre de rembourser la dette encourue. Dans les pays en transition, la dette extérieure privée et publique est passée de moins de 20 % du PIB en 1991 à plus de 50 % en 2000 (cf. fig. 3). En 2000, la dette globale de la région s'élevait à 377 milliards de dollars, soit un montant inférieur d'environ 3 % à ce qu'il était en 1999. C'était la première baisse de la dette globale depuis le début de la transition.

Figure 3.

Source : Banque mondiale, *Global Development Finance 2002*, analyse et tableaux récapitulatifs, et *World Development Indicators 2002* (Washington, D.C.).

30. Le niveau de la dette de nombreux pays en transition est supportable. Mais pour d'autres, la situation est plus difficile (cf. fig. 4) : la dette extérieure du Kirghizistan, de la République fédérale de Yougoslavie, du Tadjikistan et de la République de Moldova est supérieure à 100 % de leur PIB.

Figure 4

Note : La Slovénie et le Turkménistan ne figurent pas dans le graphique par manque de données.

Source : Banque mondiale, *Global development Finance 2002* et *World Development Indicators 2002* (Washington D.C.),

VI. Intégration par le commerce

31. La libéralisation du commerce, qui constitue l'un des aspects du passage à une économie de marché, a commencé bien plus tôt dans les pays d'Europe centrale et orientale que dans ceux de la CEI et, en général, s'est faite rapidement. Dans les petits pays d'Europe centrale et orientale, tels que la République tchèque ou la Hongrie, la libéralisation du commerce était cruciale pour le développement du secteur privé et pour attirer les investissements étrangers. Elle a également été fortement encouragée par l'UE. Les pays de la CEI ont maintenant également abandonné la plupart de leurs restrictions commerciales.

32. Aux premiers stades de la transition, les pays ont profité des prix compétitifs de leurs exportations sur le marché mondial et ne se sont pas heurtés à une forte concurrence des importations sur leur marché intérieur. Par la suite, certains pays, appartenant essentiellement à la CEI, ont imposé des restrictions à l'importation lorsque le déficit de leurs comptes courants s'est creusé. Cependant, ces reculs de la libéralisation du commerce n'ont pas modifié la situation d'ensemble, du fait que les engagements internationaux pris par les pays en transition, tels que les accords signés avec l'UE et l'Organisation mondiale du commerce (OMC) (cf. tableau 5) et les accords intrarégionaux comme l'Accord de libre échange d'Europe centrale, ont facilité la libéralisation du commerce. Les réglementations régissant le commerce et les échanges internationaux de nombreux pays d'Europe centrale et orientale sont aujourd'hui comparables à celles des pays développés à économie de marché, mais certains pays de la CEI ont pris du retard.

Tableau 5.

Engagements internationaux des pays en transition en 2001

	<i>Admission au GATT ou à l'OMC</i>	<i>Accord d'association avec l'UE</i>
Pays d'Europe centrale et orientale et pays baltes^c		
Pays accédant à l'UE		
Bulgarie	Décembre 1996	Mars 1993
Estonie	Novembre 1999	Juin 1995
Hongrie	Janvier 1995	Décembre 1991
Lettonie	Février 1999	Juin 1995
Lituanie	Mai 2001	Juin 1995
Pologne	Juillet 1995	Décembre 1991
République slovaque	Janvier 1995	Octobre 1993
République tchèque	Janvier 1995	Octobre 1993
Roumanie	Janvier 1995	Février 1993
Slovénie	Juillet 1995	Juin 1996

Autres pays	
Albanie	Septembre 2000
Bosnie-Herzégovine	En négociation
Croatie	Novembre 2000
Ex-République yougoslave de Macédoine	En négociation
Yougoslavie	En négociation
CEI	
Arménie	En négociation
Azerbaïdjan	En négociation
Bélarus	En négociation
Fédération de Russie	En négociation
Géorgie	Juin 2000
Kazakhstan	En négociation
Kirghizistan	Décembre 1998
Ouzbékistan	En négociation
République de Moldova	Juillet 2001
Tadjikistan	En négociation
Turkménistan	Aucune négociation
Ukraine	En négociation

Sources : Banque européenne pour la reconstruction et le développement, *Transition Report Update 2001* (Londres 2001) et site web de l'OMC : <www.wto.org>

Note : En négociation = pays négociant son adhésion à l'OMC.

33. Parallèlement à la libéralisation de leur commerce, la plupart des pays en transition ont vu leurs exportations augmenter en valeur réelle et la part des exportations dans leur PIB s'accroître. Leurs échanges internationaux ont également pris une orientation différente. Les pays d'Europe centrale et orientale et les pays baltes ont fortement réorienté leur commerce vers les pays développés à économie de marché, essentiellement ceux de l'UE. En raison de leur proximité géographique et de l'intégration économique et politique en cours, l'UE est devenue leur principal partenaire commercial et la destination d'environ 70 % de leurs exportations. Ainsi, après une décennie de transition, les pays d'Europe centrale et orientale et les pays baltes occupent une place solide sur le marché de l'UE et sont intervenus en 2001 pour près de 10 % de ses importations en provenance de l'extérieur de la région. Dans le même temps, le commerce intrarégional, qui s'était effondré au début des années 1990, reprend progressivement. Les exportations vers les pays de la CEI ont également augmenté jusqu'en 1996, mais ont diminué après la crise qu'a connue la Russie. Cependant, les exportations vers les pays de la CIE ne représentent qu'une faible fraction des exportations totales de nombreux pays d'Europe centrale et orientale : en 2000, la part de la Fédération de Russie dans les exportations tchèques et hongroises était, respectivement, de 1,3 et 1,6 %.

34. La réussite à l'exportation des pays d'Europe centrale et orientale et des pays baltes s'explique par l'afflux massif d'investissements étrangers axés sur l'exportation et attirés par les perspectives favorables de l'accession à l'UE et les réformes économiques rigoureuses. Les industries des pays d'Europe centrale et

orientale se sont intégrées de manière croissante aux réseaux de production internationaux, ce qui a facilité l'expansion du commerce et l'occupation de nouvelles niches sur le marché de l'UE. Avant 1996, les exportations des pays d'Europe centrale et orientale et des pays baltes se limitaient souvent à des produits à haute intensité de ressources et de main-d'œuvre. Du fait de la privatisation et de la modernisation des économies ainsi que des investissements dans des activités nouvelles, l'intégration de leurs industries aux réseaux de production mondiaux a conduit à une production à intensité de capital plus élevée, une productivité accrue et une capacité d'exportation plus forte. La part croissante du commerce intra-industries (près du deux tiers du total) et la similarité des circuits d'échange des pays d'Europe centrale et orientale et des pays de l'UE sont des indicateurs forts d'une intégration au niveau des branches de production.

35. Le commerce des produits manufacturés, qui représentait l'essentiel du commerce des pays de la CEI avant leur indépendance, ne s'est pas encore redressé. La plupart des produits manufacturés fabriqués en Union soviétique n'étaient pas concurrentiels sur le plan international et ne trouvaient plus de marchés, surtout pour les quantités produites dans le cadre du système de planification centralisée. Les petits pays de la CEI qui ne disposent pas de ressources importantes en hydrocarbures éprouvent des difficultés à trouver des marchés pour leurs produits à l'étranger. Les exportations de produits de base, en particulier de pétrole brut et de métaux non ferreux et précieux ainsi que de coton, ont gagné en importance. La plupart des investissements dans ces pays restent fortement concentrés sur la production de ces produits de base et leur écoulement. Ces exportations vont généralement à l'extérieur de la CEI. Les produits industriels intermédiaires, tels que les produits chimiques et le bois, représentent une part importante des exportations qui continuent à aller vers les marchés de la CEI.

36. Les tentatives visant à promouvoir le commerce entre pays de la CEI n'ont pas eu jusqu'ici de résultats tangibles, mais un certain nombre d'unions douanières et d'organisations intrarégionales ont été créées. Du fait de la quasi stagnation des exportations entre pays de la CEI et de la croissance rapide des exportations vers le reste du monde, la part des exportations vers les pays tiers dans les exportations des pays de la CEI est passée de 27 % en 1991 à 80 % en 2000. Cependant, les exportations entre pays de la CEI ne représentaient en 2000 que 64 % de leur niveau de 1991¹⁰.

VII. Accords commerciaux et assistance commerciale

37. Les accords d'association signés entre 1991 et 1996 par les pays en transition qui négocient leur adhésion à l'UE¹¹ ont fourni un cadre pour l'élimination progressive des tarifs douaniers. La Croatie et l'ex-République yougoslave de Macédoine ont signé en 2001 l'Accord de stabilisation et d'association de l'UE. La Bulgarie, la Hongrie, la Pologne, la République tchèque, la Roumanie, la Slovaquie et la Slovénie sont membres de la Zone de libre-échange d'Europe centrale, créée en 1993. Quinze pays en transition sont actuellement membres de l'OMC.

38. Pour être admis dans l'UE, chaque pays doit accepter l'acquis communautaire, dont plusieurs chapitres concernent directement le commerce extérieur. Tous les pays candidats à l'accession ont clos temporairement le chapitre relatif à l'union douanière. Au 28 juin 2002, les chapitres relatifs à la libre circulation des biens, des

services et des capitaux avaient été temporairement clos par tous les pays candidats, à l'exclusion de la Roumanie. Dès leur admission dans l'Union, il n'y aura plus d'obstacles au commerce entre les pays actuellement candidats et les membres de l'Union européenne : les quelques restrictions qui demeurent seront éliminées. Dans le même temps, les nouveaux membres devront appliquer les règles de l'UE dans leurs échanges commerciaux avec les pays ne faisant pas partie de l'Union.

39. Outre les accords de l'OMC, de la Zone de libre-échange d'Europe centrale et de l'UE, d'autres traités doivent contribuer à faciliter le commerce. En 1999 a été adopté, à l'initiative de l'UE, le Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est pour renforcer la coopération dans cette région et en soutenir l'intégration à l'Europe. Le Pacte dans son ensemble contribuera à l'intégration de ces pays à l'économie mondiale. En outre, au moins deux domaines de coopération et d'assistance dans le cadre du Pacte ont un effet direct sur le commerce et les investissements dans la région. D'une part, le mémorandum d'accord sur la libéralisation et la facilitation du commerce, signé en 2001, suppose l'achèvement pour la fin de 2002 du système d'accords de libre-échange dans la région. D'autre part, le Pacte sur les investissements, adopté également en 2001, constitue un cadre visant à améliorer le climat des investissements.

40. D'une manière générale, l'agriculture a présenté des difficultés considérables sur le plan de la libéralisation du commerce. Bien que les obstacles au commerce aient été éliminés dans le cadre de la Zone de libre-échange d'Europe centrale pour la plupart des produits industriels, la libéralisation du commerce des produits agricoles a été limitée. La République tchèque, la Hongrie et la Slovaquie ont signé un accord, entré en vigueur le 1er janvier 2002, qui vise à poursuivre la libéralisation du commerce des produits agricoles. (L'UE a également un marché agricole hautement protégé, ce qui en rend la pénétration plus difficile pour ces pays).

41. Les pays de la CEI progressent également sur la voie de l'intégration régionale. Ils ont signé des accords multilatéraux de libre-échange au sein de la CEI au début des années 1990. Cependant, l'interprétation de ces accords varie d'un pays à l'autre. Certains pays membres de la CEI préfèrent des accords bilatéraux de libre-échange.

42. En 1996, plusieurs pays de la CEI ont créé une union douanière, qui est devenue par la suite la Communauté économique eurasiennne. Les membres en sont le Bélarus, la Fédération de Russie, le Kazakhstan, le Kirghizistan et le Tadjikistan. Outre la création d'un système de libre-échange, les membres sont censés harmoniser leurs politiques en matière de tarifs extérieurs.

43. Les organisations internationales donatrices fournissent une assistance aux pays en transition, y compris pour renforcer leurs capacités en matière de commerce extérieur. Ainsi, le projet de la Banque mondiale sur la facilitation du commerce et des transports en Europe du Sud-Est (dont le coût s'élève à environ 80 millions de dollars) couvre sept pays. Une assistance analogue est en préparation pour la République de Moldova de même qu'un projet de développement douanier d'un montant de 100 millions de dollars pour la Fédération de Russie.

VIII. Difficultés particulières des petits pays membres de la CEI

44. Le présent examen des progrès réalisés en ce qui concerne l'intégration des pays en transition à l'économie mondiale a fait ressortir les différences qui existent entre les pays d'Europe centrale et orientale et les pays baltes, d'une part, et les pays de la CEI, d'autre part, et montré que ces derniers ont pris du retard. La Banque européenne pour la reconstruction et le développement a indiqué que, contrairement aux pays d'Europe centrale et orientale et aux pays baltes, ainsi qu'aux pays de l'Europe du Sud-Est, qui s'intègrent progressivement à l'économie internationale, les pays de la CEI restent relativement isolés⁶. Le FMI et la Banque mondiale ont décrit comment, après l'indépendance, les sept pays à faible revenu de la CEI¹² sont devenus de plus en plus insulaires et que leurs efforts visant à diversifier ou promouvoir leur commerce, par exemple en accédant aux marchés des pays de l'OCDE et en devenant membres de l'OMC, ont donné des résultats mitigés¹³.

45. Pour évaluer les progrès de l'intégration des pays de la CEI à l'économie mondiale, il convient de tenir compte de certaines des difficultés particulières auxquelles la plupart d'entre eux ont dû faire face. L'une de ces difficultés a trait à leur situation géographique, du fait qu'ils sont loin des trois principaux marchés mondiaux, à savoir le Japon, les États-Unis et l'Europe occidentale, et que certains sont sans littoral¹⁴. Ils ont également été plus sévèrement affectés que les pays d'Europe centrale et orientale par les chocs socioéconomiques qui ont accompagné le début de la transition. L'éclatement du Conseil d'assistance économique mutuelle a laissé les pays de la CEI sans partenaires commerciaux sur lesquels ils pouvaient compter. Contrairement aux pays d'Europe centrale et orientale, ils ne pouvaient pas facilement réorienter leur commerce vers l'Europe occidentale. L'indépendance a également signifié pour eux la perte des transferts fiscaux et financiers du gouvernement central de l'Union des Républiques socialistes soviétiques.

46. Deux pays en transition, le Kirghizistan et la République de Moldova, pourraient remplir les conditions requises pour bénéficier du traitement prévu dans le cadre de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) du Fonds monétaire international. Le Kirghizistan semble les remplir sur la base des données relatives à 2000, puisque le rapport de sa dette (en valeur actuelle nette ou calculée en tant que dette globale hypothétique après application des conditions de Naples) à ses exportations atteint 169 %, ce qui est supérieur au seuil de 150 % fixé pour l'initiative PPTE¹⁵. La République de Moldova, de son côté, pourrait remplir les conditions requises sur le plan fiscal puisque le rapport de sa dette (en valeur actuelle nette) aux recettes publiques centrales dépasse, avec 284 %, le seuil de 250 %.

47. En avril 2002, le FMI, la Banque mondiale, la Banque asiatique de développement et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement ont annoncé une initiative pour réduire la pauvreté, promouvoir la croissance et parvenir à des taux de dettes soutenables dans les sept pays de la CEI à faible revenu. Cette initiative reconnaît que la croissance rapide de la dette extérieure menace de compromettre le redressement économique de ces pays, dont la plupart sont sans littoral et n'ont que peu de ressources naturelles et se sont trouvés de ce fait dans une situation initiale particulièrement difficile après l'éclatement de l'Union soviétique. Le choc massif sur le plan des termes de l'échange, subi par les pays importateurs nets d'énergie du fait de l'alignement des prix de l'énergie sur les niveaux mondiaux après la dissolution de l'Union soviétique, a conduit à une

accumulation de dettes extérieures, parce que les gouvernements, par crainte de remous sociaux, n'ont pas imposé de contraintes budgétaires strictes aux entreprises. Dans le même temps, ils perdaient les importantes subventions fiscales de l'Union soviétique.

IX. Conclusion

48. **Pendant plus d'une décennie, et souvent dans des circonstances difficiles, les pays en transition ont accompli des progrès considérables pour s'intégrer à l'économie mondiale. Dans nombre d'entre eux, en particulier les pays candidats à l'adhésion à l'UE, la transition a beaucoup avancé. En 2001, la Commission européenne a conclu que huit pays d'Europe centrale et orientale (Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République tchèque, Slovaquie et Slovénie) étaient des économies de marché qui fonctionnaient et qui pouvaient à court terme soutenir la pression de la concurrence et des forces du marché au sein de l'UE¹⁶. Cependant, dans nombre d'autres pays en transition, en particulier certains pays de la CEI, les progrès vers la construction d'une économie de marché qui fonctionne et vers l'obtention d'une croissance durable ont été plus difficiles.**

49. On peut considérer l'assistance internationale aux pays en transition comme un investissement visant à contribuer à libérer les ressources considérables (humaines, techniques et naturelles) qui étaient jusque là sous-exploitées. La poursuite de l'intégration de ces pays à l'économie mondiale devrait apporter des avantages non seulement à leurs citoyens, mais aussi à leurs partenaires commerciaux actuels et potentiels. Pour les pays sortant de situations de conflit, l'assistance internationale est particulièrement importante pour les mettre fermement sur la voie d'un développement pacifique et de l'établissement de liens économiques mutuellement avantageux avec leurs voisins.

:

Notes

- ¹ Pour une analyse détaillée de la transition, voir la publication biennale de la Commission économique pour l'Europe intitulée *Étude sur la situation économique de l'Europe*. La plus récente est l'*Étude sur la situation économique de l'Europe 2002, No 1*. (Publication des Nations Unies, Numéro de vente E.02.II.E.7).
- ² Albanie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, ex-République yougoslave de Macédoine, République fédérale de Yougoslavie et Roumanie.
- ³ Pour des données sur d'autres indicateurs des performances économiques des pays en transition, voir *World Economic and Social Survey 2002* (Publication des Nations Unies, Numéro de vente E.02.II.C.1).
- ⁴ Banque européenne pour la reconstruction et le développement, *Transition Report Update 1999* (Londres, 1999).
- ⁵ Ibid., *Transition Report 1997: Enterprise Performance and Growth* (Londres, 1997).
- ⁶ Ibid., *Transition Report Update 2001* (Londres, 2001).
- ⁷ *World Investment Report 2001 : Promoting linkages* (Publication des Nations Unies, Numéro de vente E.01.II.D.12).
- ⁸ *Étude sur la situation économique de l'Europe 2001 No 1* (Publication des Nations Unies, Numéro de vente E.01.II.E.14).
- ⁹ *Review and Outlook for Eastern Europe* (PlanEcon Inc., Washington D.C., décembre 2001).
- ¹⁰ Comité inter-États de statistique de la Communauté d'États indépendants, *10 années de Communauté d'États indépendants (1991-2000)* (Moscou, 2001).
- ¹¹ Bulgarie, Hongrie, Pologne, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie et les trois États baltes.
- ¹² Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie, Ouzbékistan, République de Moldova, Tadjikistan et Turkménistan.
- ¹³ FMI et Banque mondiale, « Poverty reduction, growth and debt sustainability in low-income CIS countries » 4 février 2002. Accessible sur le site web du FMI à l'adresse : <http://www.imf.org/external/np/eu2/2002/edebt/eng/>.
- ¹⁴ Pour une analyse des difficultés des petits pays en transition sans littoral, voir *World Economic and Social Survey 2001* (Publication des Nations Unies, Numéro de vente : E.01.II.C.1), chap. VI.
- ¹⁵ FMI et Banque mondiale, op. cit.
- ¹⁶ « Enlargement strategy and report on progress made by candidate countries – year 2001 » à l'adresse <http://europa.eu.int/scadplus>, « Summaries of the Union's legislation ».